



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 51083

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann expose à M. le ministre de l'intérieur le cas d'une commune disposant d'un ancien domaine agricole reconverti en salles de réception et proposé les week-ends, en location à la population pour les mariages et autres événements familiaux. De ce fait, un agent communal est logé sur place par nécessité absolue de service mais se trouve contraint d'être présent tous les week-ends pour la période du mois d'avril au mois d'octobre. Elle lui demande si la commune peut imposer cette présence permanente à cet agent tous les week-ends, pendant environ sept mois.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51083

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 1986

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)